COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

CDOS Lozère

Maison Départementale des Sports
Rue du Faubourg Montbel
48000 MENDE

Tel : 04 66 49 12 12
Fax : 04 66 49 31 49

Actes des Assises Sport et Ruralité

1ère Edition
Janvier 2010

invitation - invitation - invitation - invitation - invitation

Les Assises du Sport et de la Ruralité

Organisées par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lozère
23 janvier 2010 - Mende

CDOS LOZERE FRANCE
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Les Assises du Sport et de la Ruralité

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Lozère organise les Assises du Sport et de la Ruralité, avec l'appui de Conseil Général de la Lozère, de la ville de Mende, de Pierre MOREL A L'HUISSIER Député de la Lozère et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
L'objectif des Assises est de quantifier l'impact des activités sportives mises en place par les associations sur un département rural.
Un journaliste de FR3 sera « l'animateur » de la journée.

PROGRAMME

09h30	Accueil des participants – Salle URBAIN V, Mende
10h00 à 10h10	Présentation et déroulement des assises par Stéphane RATINAUD
10h10 à 10h30	Interventions : - Monsieur Robert GELY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Lozère - Monsieur Alain ASTRUC, Conseiller Général, Président de la Commission Sport du Conseil Général de la Lozère - Monsieur Dominique LACROIX , Préfet de la LOZERE
10h30 à 12h00	Les Ateliers
12h00 à 13h00	Restitution des travaux
13h00	Buffet
14h30	Séance plénière et table ronde
15h30	Synthèse des travaux par Cécile VACHEE (Grand Témoin)
16h00	Interventions des personnalités
17h00	Clôture des Assises

Les Ateliers

1 - Le Sport, facteur de socialisation

* *Animé par André AMBIT, Isabelle POLLET, Michel VALETTE, Gérard GARREL*

- Dans un milieu rural, avec toutes ses contraintes, le sport reste-t-il un facteur de socialisation, d'intégration, et d'adaptation ?
- Y a-t-il un parallèle à établir avec le milieu urbain, bien que le contexte soit totalement différent ?
- Avec le développement des activités de pleine nature, le sport en milieu rural ne devient-il pas un médiateur privilégié pour mieux appréhender le « développement durable » ?
- Les sports de nature ne viennent-ils pas concurrencer les sports traditionnels ?
- L'impact économique : le sport, un plus pour le milieu rural, en Lozère plus de 100 emplois sont directement liés au secteur sportif.
- En ces jours de pleine mutation, quel rôle le sport doit-il jouer? Quelles orientations?

2 - Le Sport et le bénévolat

* *Animé par Jean-Jacques COURT, Robert GELY, Liliane DOMERGUE*

- Quelle est la situation actuelle dans le monde rural ?
- Peut-elle être comparée avec celle du milieu urbain ?
- Doit-on aller vers une professionnalisation des dirigeants bénévoles ?
- Les dirigeants associatifs bénévoles sont-ils réellement désintéressés ? Sont-ils sensibles à l'éthique sportive ?
- L'adhérent pratiquant ou animateur est-il devenu un simple consommateur ?
- Le milieu rural est-il privilégié ?

3 - Le Sport et les politiques territoriales

* *Animé par Pascal VAUTIER, Olivier OBIN, Yannick ROUBIN*

Pour réfléchir à l'évolution du sport sur le département, certaines questions peuvent être soulevées.

- Les moyens financiers alloués au développement des pratiques sportives sur le département doivent-ils être adaptés à la population locale ?
- N'y-a-t-il pas une « débauche » d'infrastructures sportives dans le milieu rural ?
- Faut-il s'engager dans une politique de mutualisation des moyens financiers et humains ?

4 - L'organisation du Sport en milieu rural

* *Animé par Brigitte LINDER, Emmanuelle SOLIGNAC, Marc FABRE, Jean-Paul CHEDANNE*

Le lien associatif sportif que représentent les 43 comités et 400 associations répartis dans toutes les villes ou villages de l'Aubrac, de la Margeride, des Cévennes, du Mont Lozère, et de la vallée du Lot est un maillage extraordinaire.

- Est-ce la solution d'essaimer des clubs sportifs dans de nombreux villages ?
- Ne doit-on pas mutualiser les infrastructures et les moyens humains ?
- Doit-on cibler la pratique de certaines activités sportives par rapport à d'autres, compte tenu de la spécificité d'un département rural ?
- Un éparpillement des activités n'est-il pas voué à l'échec ?
- N'y a-t-il pas de danger à trop privilégier les activités de pleine nature sous prétexte que nous sommes un département rural ?

Les intervenants

* *André AMBIT*
Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aude
Membre du Comité Régional Olympique et Sportif Languedoc Roussillon
Membre du Conseil National des CROS et CDOS – Responsable de la Commission Ruralité

* *Jean-Jacques COURT*
Président du Comité Régional Olympique et Sportif Languedoc Roussillon de 1993 à 2005
Président d'honneur du Comité Régional Olympique et Sportif Languedoc Roussillon
Vice-président d'honneur de la Fédération Française d'Athlétisme

* *Marc FABRE*
Direction Départementale Jeunesse et Sports

* *Gérard GARREL*
Président de la Ligue Languedoc Roussillon de « Sport en Milieu Rural »
Membre du Comité Régional Olympique et Sportif Languedoc Roussillon

* *Vivien KETTLER*
Président du Comité Départemental de l'Hérault de « Sport en Milieu Rural »
Membre du bureau national de la Fédération Française de « Sport en Milieu Rural »

* *Brigitte LINDER*
Présidente de la Fédération Française du «Sport en Milieu Rural »

* *Olivier OBIN*
Doctorant en Géographie à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, laboratoire PACTE - CERMOSEM
Chargé d'enseignements auprès des Facultés de Grenoble, Valence et Clermont Ferrand

* *Emmanuelle SOLIGNAC*
Conseil Général de la Lozère – Animatrice de la CDESI

* *Isabelle POLLET*
Coordinatrice de l'association « Ma vie en activité physique adaptée »

* *Cécile VACHEE*
Maître de conférences Université de Toulouse
Sports de nature, éducation à l'environnement et au développement durable
Sports de nature, territoires et développement local
Sociologie des sports de nature et de montagne

* *Pascal VAUTIER*
Comité National Olympique et Sportif Français
«Chef de projet environnement, développement durable et sports de nature »

Nous demandons aux personnes intéressées pour participer à cette rencontre de s'inscrire auprès du secrétariat du CDOS au 04.66.49.12.12 ou par mail lozere@franceolympique.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

FFMJS

CDOS LOZERE FRANCE
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

CONSEIL GENERAL LOZERE

Synthèse des Assises 2010

23 janvier 2010
Mende

Présentation par Robert GELY
Président du Comité Olympique et Sportif de Lozère

Le **CDOS Lozère** a décidé de mettre en place les Assises du Sport et de la Ruralité pour quantifier l'impact des Activités Physiques et Sportives sur un département rural.
Il nous a semblé important de pouvoir réunir les acteurs du sport lozérien lors d'une journée d'échanges.
Le sport en Lozère s'est environ **22000** adhérents qui pratiquent une activité sportive, pour un département de **76680** habitants, soit plus d'¼ de sa population.
Dans le cadre d'un questionnement sur les pratiques du monde rural, sur ses représentations et ses dynamiques, la thématique sportive trouve donc toute sa place.

Existe-t-il un sport rural aux caractéristiques précises ?
S'oppose-t-il à son homologue urbain ?
Est-ce que le sport rural connaît des évolutions ?

Les sports institutionnalisés peuvent être analysés grâce aux recensements annuels des associations et de leurs licenciés établis par les fédérations. Ces critères permettent de mettre en évidence de premières différences notables entre les pratiques sportives des entités rurales et urbaines. Mais le sport ne peut se résumer à cet aspect quantitatif. Les recensements fédéraux ne fournissent aucun renseignement sur la pratique elle-même.
Les ruraux sont tout autant sportifs que les urbains : **81% des premiers déclarent pratiquer des APS contre 84% des habitants des zones urbaines**. Ces pourcentages témoignent de l'importance des pratiques sportives à la ville comme à la campagne.
Si je prends l'exemple du **football**, discipline extrêmement populaire, est le **1er sport** pratiqué en France, il en est de même en Lozère avec **2498 licenciés.** Mais les clubs sont plus nombreux en ville qu'à la campagne par le simple jeu de la démographie. Le football est fortement implanté dans le paysage rural, que ce soit par tradition ou à défaut de concurrence.

Les fédérations de chaque discipline organisent des compétitions. Cette organisation, des championnats départementaux à l'élite permet de mettre en évidence les écarts de pratique entre la ville et la campagne. Le milieu rural se caractérise par une pratique de niveau modeste. Les clubs disputent essentiellement les championnats départementaux et régionaux.
En général, les clubs privilégient une pratique sportive conviviale. L'organisation des clubs offre également quelques indications, omniprésence du bénévolat et des acteurs « entraîneurs/joueurs, président/entraîneurs) sont autant d'indices d'une pratique plus ludique que compétitive.

Le sport rural ne s'oppose pas au sport urbain. La vision d'un sport urbain compétitif et d'un sport rural ludique est fausse, ne serait-ce que parce que des clubs à dominante conviviale existe en ville. Le sport urbain bénéficie de l'apport de nombreux adhérents issus à l'origine de clubs ruraux, qui s'installent en ville (études, emplois,…) ou pour pratiquer à un niveau supérieur.
Le sport dans son organisation témoigne d'une identité rurale. Le club représente la commune et les victoires, à quelque niveau que ce soit, sont vécues comme un succès de la collectivité.

Synthèse des ateliers

Atelier n°1
Le sport facteur de socialisation

Animé par André AMBIT, Isabelle POLLET, Michel VALETTE, Gérard GARREL

Autour du titre "le sport facteur de socialisation " les organisateurs des Assises avaient vu grand, trop grand même. En effet, pour enrichir le thème plusieurs pistes ont été avancées : à socialisation, ont a rajouté "intégration", ensuite ont été proposés le parallèle avec le milieu urbain, l'idée des sports de nature (miroir du milieu rural) en concurrence avec les sports traditionnels, enfin l'impact économique induit et le support d'une mutation constatée.

La présentation de l'atelier n°1 - et il y en avait 4! - à tout de suite montré la richesse du sujet ce qui a amené certains d'entre vous à traduire le sentiment général :" ce n'est pas avec ces premières assises que l'on pourra faire le tour du problème; il faudra y revenir...."
La conséquence fut immédiate et unanime : " restons sur la notion de socialisation".

La première conclusion de nos débats c'est que quel que soit le milieu, rural ou urbain, la notion de socialisation revêt la même importance bien qu'elle puisse prendre des formes différentes.
Une remarque fort pertinente sur l'évolution administrative permet de tout résumer ou presque - nous voulons dire que notre administration centrale de tutelle a subi, dans les termes, une métamorphose; métamorphose qui par ailleurs nous inquiète un peu - De Jeunesse et Sports notre administration est devenue : DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations!) Si après cela le sport n'est pas un facteur de socialisation (Cohésion sociale) c'est que nous n'avons pas compris nos Enarques ! Un regret toutefois, qui va même jusqu'au reproche: qu'est devenu le "Sport"?

La deuxième conclusion pour essayer de synthétiser au maximum, touche plus particulièrement, (heureusement, certains l'ont dit), le milieu rural et plus précisément encore : la nature . Il est apparu en effet, que comme nous l'avons déjà dit, la dimension socialisante à travers le sport se développe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.
Mais en milieu rural, à travers les activités de pleine nature, qui prennent une importance grandissante, la notion de respect , voire de protection de la nature, amène le sportif utilisateur du territoire à un comportement nouveau qui va bien au delà du respect qu'il doit avoir par ailleurs dans n'importe quel cadre. Cela peut donner à la relation sociale, classique, entre les différents acteurs, pratiquant, organisateurs, spectateurs, un nouveau sens qui est celui de l'engagement solidaire dans une nouvelle mission : la protection de notre environnement- Démarche ô combien socialisante.

Merci de vote attention

Le rapporteur - Michel VALETTE

Atelier n°2
Le sport et le bénévolat

Animé par Jean Jacques COURT , Robert GELY , Liliane DOMERGUE, Vivien KETLER

En 2006, **23%** des français déclarent avoir travaillé bénévolement, soit environ **13 millions** de bénévoles.
La durée moyenne du travail bénévole déclarée est de **5heures/semaine, soit 24h/mois.**
Nombreux sont ceux qui n'assurent qu'un travail occasionnel.
500000 personnes travaillent à mi-temps
1500000 personnes au moins ¼ de temps
70% des bénévoles travaillent depuis plus de 3 ans dans la même association et plus de la moitié depuis plus de 5 ans.
62% travaillent pour une seule association
Contrairement aux discours des responsables associatifs, ces chiffres sont en augmentation, sur l'essoufflement du bénévolat.
L'impression de crise du bénévolat viendrait essentiellement d'un fort renouvellement de la demande associative, les associations anciennes ont du mal à attirer de nouveaux bénévoles.

ꕥ Pour qui travaillent les bénévoles ?

33% associations sportives et de loisirs
14% action sociale
10% associations culturelles

ꕥ Poids économique du bénévolat

1 100000 Emplois **T**emps **P**lein
Soit **5%** des emplois rémunérés en France
30 millions d'euros

ꕥ Qui sont les bénévoles ?

25% des hommes
22% des femmes
Le bénévolat culmine de 35 à 54 ans

1° Situation actuelle dans le monde rural

Les 3 difficultés inhérentes au monde rural sont :
Difficultés à recruter de nouveaux bénévoles et également des féminines
Récolter des fonds, le risque à éviter, est le saupoudrage
Difficultés à mutualiser les efforts.
Maintenant, il faut raisonner en communauté de communes. La Fédération Nationale des Foyers Ruraux indique qu'il faut encourager les associations à mutualiser compte tenu des moyens financiers en baisse, en raison de la conjoncture économique.
Les grandes structures vont être se développer au détriment des autres.

Bénévole – adhérent - consommateur

Le bénévole est-il un militant ?

L'adhérent est-il un consommateur ?

Dans le milieu rural, l'adhérent peut également être militant, par contre dans le péri-rural, l'adhérent est davantage consommateur.

Dans le milieu rural « profond », le statut de la femme a peu évolué par rapport au milieu rural, il est difficile de faire évoluer les mentalités.

La structure sociologique a-t-elle une incidence sur le bénévolat ?

Dans un département, il faut tenir compte du contexte historique, par exemple la mentalité cévenole n'est pas la même que celle des habitants de l'Aubrac ou des Causses.

Dans le milieu rural, le contact avec les élus politiques est un contact de proximité et permet d'agir ou de réagir au plus tôt et de manière efficace. Pour faire avancer les projets, il faut s'écouter et travailler avec l'ensemble des élus, quelque soit leurs couleurs politiques.

L'éloignement des centres urbains ne facilite pas le travail du bénévole, surtout pour celui qui a des responsabilités régionales. De plus, l'on s'aperçoit que les horaires des réunions ne tiennent pas toujours compte des disponibilités des bénévoles qui ne sont pas « tous »retraités.

Les contacts doivent être facilités pour permettre aux bénévoles de pouvoir contacter les différentes instances (Conseil Général, DDCSPP…….) c'est-à-dire que les horaires des bureaux doivent être adaptés aux contraintes personnelles des dirigeants bénévoles.

3° Problème de la professionnalisation des dirigeants bénévoles

Le drame du bénévolat, c'est que bénévolat et compétence ne vont pas toujours ensemble.

Un bénévole ne peut plus dire : « je suis bénévole, je ne peux pas être compétent »….

Le bénévole a besoin d'être formé. Actuellement les formations mises en place par les CDOS, les CROS, et les ex DDJS permettent aux bénévoles d'acquérir une certaine compétence.

Le professionnel est compétent car ses capacités ont été évaluées par un diplôme. (BEES……Etc).

4° Les dirigeants bénévoles sont-ils désintéressés ?

Pour que le dirigeant bénévole soit désintéressé, il faut :

Qu'il ait le sentiment d'agir

Que son action soit reconnue et qu'il soit valorisé

Qu'il puisse s'y épanouir

Qu'il sente qu'il contribue à la vie de la collectivité et donc de la société

Qu'il ait le sentiment d'appartenir à un groupe, à un cercle qui partage les mêmes aspirations.

Pour que le renouvellement des dirigeants bénévoles puissent se faire dans un contexte serein, il est important que celui-ci sache se retirer avant d'être « pousser dehors », d'où l'importance de gratifier par l'honorariat par exemple le dirigeant afin qu'il puisse continuer à participer à la vie de l'association.

En milieu rural, il est difficile de fidéliser les jeunes car ceux-ci quittent le département pour le milieu urbain (étude, profession etc).

5° L'adhérent pratiquant est-il devenu un simple consommateur ?

Nous pouvons répondre par l'affirmative à cette question car ce type d'adhérent pratique pour le loisir. Pour éviter ou améliorer l'engagement de l'adhérent pratiquant, il faut qu'il y ait un prolongement de cet engagement vers le milieu familial, cela permettra d'éviter des conflits qui pourraient survenir au sein de la cellule familiale.

6° Le milieu rural est-il privilégié ?

Oui par la convivialité, non par les problèmes de distance.

Le rapporteur - Robert GELY

Atelier n°3
Le sport et les politiques territoriales

Animé par Pascal VAUTIER, Olivier OBIN, Yannick ROUBIN

Au préalable, bien définir l'échelle du Territoire concerné, ensuite la clef d'entrée est-elle l'équipement ? Le club ? L'association, l'évènementiel ?

Travailler plus en amont sur la programmation d'infrastructures, mutualiser les installations,

Mieux définir et prioriser les projets

Veiller à la polyvalence des installations : sport, culture, scolaires. L'infrastructure doit être raisonnée en terme de retombées sociales et pas seulement économiques.

Attractivité sociale et touristique du territoire avec une forte problématique transport. La Lozère est pénalisée par la faiblesse de ses infrastructures en matière de transport collectifs. Quand le sport est lié à un séjour collectif de jeunes en été, la Lozère perds des appels d'offre à cause du poste transports par rapport à d'autres départements ; ce problème peut être porté par les élus.

Ne pas opposer haut niveau et sport de loisir, veiller à s'intéresser à tous les sports.

La CDESI doit être le lieu de partage des territoires et de la validation des projets. La maitrise du foncier peut trouver et doit trouver des solutions grâce à la CDESI ; ce ne doit pas être l'obstacle à un projet lié à un territoire.

L'informatique doit apporter des solutions à la communication du savoir-faire. En ce sens, un portail informatique dédie à « Sports Lozère » pourrait être mis en valeur.

Le CDOS, à travers ses composantes, c'est 450 clubs et 23000 licenciés et beaucoup de structures autour de 20 licenciés. Ce ne doit pas être un handicap mais une opportunité et le multisports sur un ou des territoires doit être une chance et une force.

Le sport est clairement identifié comme une valeur sociale sur nos territoires et une valeur ajoutée pour le département. Il faut aller chercher cette valeur ajoutée, mieux la définir et la promouvoir ; il faut travailler à cette valeur ajoutée du Territoire Lozère

Le rapporteur - Yannick ROUBIN

Atelier n°4
L'organisation du Sport en milieu rural

Animé par Brigitte LINDER, Emmanuelle SOLIGNAC, Marc FABRE, Jean-Paul CHEDANNE

Présence d'une douzaine de personnes à cet atelier.

Intervention de Marc FABRE, sur le recensement des équipements sportifs, des sites et des espaces de pratique ; L'objectif de ce recensement, amorcé en 2005 et aujourd'hui terminé est de mettre cet outil au service de la prise de décision, en particulier financière. Son actualisation est permanente et obligatoire.
Il est actuellement insuffisamment utilisé, mais reste très riche pour les collectivités.

Intervention d'Emmanuelle SOLIGNAC, chargée au Conseil Général de la CDESI (Commission Départementale Espaces, Sites et Itinéraires.). Cette commission permet de réaliser un état des lieux des sports-nature en Lozère, de se doter de moyens d'améliorer la sécurité des pratiques et d'être un support pour le développement du tourisme (vitrine départementale pour le tourisme et offre de loisirs pour les résidents locaux). Des premiers outils ont été créés en particulier la charte des bonnes pratiques dans les espaces naturels.

Le débat met ensuite en évidence l'opposition ou la complémentarités des approches et des analyses :
Le maillage du territoire pour la pratique du sport est-il une obligation, une nécessité ?
Mettre les villages en réseau pour une pratique sportive est-elle voulue par le CNDS pour des raisons économiques, et comment le rôle répartiteur des Codep va-t-il alors évoluer ?
Peut-on envisager un seul club par département ? Quelques disciplines l'expérimentent en Lozère (Athlétisme, Rugby, Hand-ball…). L'aboutissement semble déboucher sur les club Mendois, représentants de la performance d'un sport hors département.
Il y a nécessaire complémentarité entre la quête de performance (objectif de la plupart des Fédérations délégataires) et la recherche d'une vie sociale (objectif de la plupart des Fédérations affinitaires). Quel doit être le choix et les priorités des collectivités apportant les financements (Conseil Général, C. de communes, communes, pays…)
Se pose, du fait de l'éclatement des sites, le problème des moyens humains et l'évolution du statut du bénévole et de la prise en compte de sa formation (statut, VAE…)
Les collectivités doivent donner des moyens à la conservations du maillage (transports, aides à la formation…)

Brigitte LINDER (présidente FNSMR) pose le principe d'une opposition aux regroupements systématiques, qui affaiblissent le maillage associatif (Foyers Ruraux par exemple).
Brigitte LINDER Présidente de la FNSMR depuis le 25mars 2009
Elue pour 4 ans, elle est la première femme élue à la tête de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural avec un comité directeur de 30 membres.
Fait partie des 6 femmes élues à la tête d'une Fédération nationale sur les 1o6 Fédérations composant le Comité National Olympique et Sportif (CNOSF)
6 Présidents nationaux sont issus de Midi-Pyrénées dont 2 femmes.

Parcours professionnel dans le domaine de la santé, a été à l'origine de la création du réseau villes santé de l'Organisation Mondiale de la santé avec Hélène Mandroux (actuelle Maire de Montpellier)

Exercer des missions dans le cadre d'accompagnement de projet pour les pays en voie de développement

Depuis 2002 assure la direction du Comité Olympique et Sportif de la Haute Garonne

Depuis 2007 est secrétaire générale de Profession Sport animation 31 (développement et mutualisation de l'emploi sportif

Depuis 2008 est secrétaire générale Adjoint du réseau national des Professions Sports.

Présentation de la FNSMR

La FNSMR qui a une mission de service public, est une fédération multisports dont la vocation est d'animer et de développer le milieu rural par la pratique sportive pour tous avec comme **finalité principale le maintien du lien social dans les zones rurales.**
Elle est historiquement, structurellement et philosophiquement très liée au Mouvement des Foyers ruraux dont elle est l'émanation sportive.
La FNSMR aujourd'hui c'est près **de 2500 structures locales**, **plus de 120 000 adhérents individuels** sur tout le territoire, **une cinquantaines de comités départementaux** et une **dizaine de Comités Régionaux.**

La FNSMR n'est pas la seule à œuvrer sur le champ du milieu rural. UFOLEP, FSGT, FSCF…
Elle est implantée là où les autres fédérations font défaut. Inter vient en complémentarité des autres fédérations pour l'initiation, la découverte avec possibilité d'orientation des adhérents vers les fédérations délégataires.
Elle œuvre pour un développement du sport en milieu rural en cohérence avec le territoire. Le niveau le plus pertinent étant sans doute celui de l'intercommunalité.
Elle aide à l'implantation de nouvelles disciplines, comme la coupe de bois sportive et le Disc golf

La FNSMR en Lozère c'est quoi ?
Le CDSMR de Lozère : fondé en 1983. Siège social à Mende.
Président : Philippe DEFASSIAU ; vice président Jean Luc Aiguy.
Sur les 60 associations et foyers adhérents à la FDFR, une vingtaine proposent des activités sportives.
Activités principales : tennis de table, sports de nature (Raids jeunes, randonnées…), sports classiques (tennis, badminton, volley…), sports gymniques, formation tennis de table, formation sport santé, formation prévention et secours civique.

Le rapporteur - Jean-Paul CHEDANNE

Synthèse des Assises

Réalisée par Cécile VACHEE

Cécile VACHEE
Laboratoire de recherche pluridisciplinaire du Nord Est Midi-Pyrénées (LRPMyp)
Iut de Figeac - Université Toulouse 2 Le Mirail
Membre du Réseau de chercheurs et d'experts sportnature.org

L'objectif de ces assises était de faire un état des lieux des préoccupations, demandes, difficultés, attentes des acteurs du sport sur le territoire lozérien. Il s'agissait de qualifier et de quantifier l'impact des activités sportives au niveau départemental, d'en questionner les retombées économiques et sociales. La question de la ruralité était présentée comme centrale et porteuse de la spécificité du sport en Lozère. Les ateliers ont permis de débattre autour de quatre thématiques : sport et socialisation, sport et bénévolat, sport et politiques territoriales et organisation du sport en milieu rural. Cette synthèse propose une approche transversale autour des thèmes saillants repérés lors des ateliers.

1. La recherche d'une définition du sport en Lozère

Au fil des ateliers, la question d'une définition spécifique du sport en milieu rural a été posée. Il s'agissait de savoir si la ruralité est un facteur discriminant au regard du sport en milieu urbain. Dans les représentations sociales, le sport en milieu urbain est surtout axé vers la compétition et le haut niveau. En milieu rural, le loisir serait davantage valorisé et développé. Pourtant, la compétition est bien présente en Lozère, mais la question de son articulation avec le secteur du loisir se pose. Quel doit être le poids respectif de chacun de ces secteurs ? La performance sportive, selon les participants, ne peut être le seul indicateur de qualité des actions et missions menées par les acteurs du sport en Lozère. La ruralité rime avec convivialité, et il faut s'appuyer sur cet aspect pour articuler le sport de performance et le sport pour tous.

Le sport est porté par le monde associatif, lequel rencontre des difficultés dans ses modalités d'intégration des évolutions sociologiques. Selon les participants, les adhérents adoptent des comportements de plus en plus individualistes, ce qui représente un frein pour le développement des associations sur le territoire. Les valeurs traditionnelles de l'engagement associatif laissent la place à des comportements de consommation, dès lors l'association est-elle l'ultime instance de socialisation pour lutter contre ces dérives ; ou devient-elle inéluctablement un simple prestataire de services ? Définir le sport, c'est définir ce que l'on veut en faire sur le territoire. Même si les acteurs sont conscients de la difficile articulation entre l'ensemble des enjeux sous-tendus par les activités sportives, la valorisation sociale du sport reste un objectif fort en Lozère.

2. L'accessibilité, les transports

En milieu rural, la question de l'enclavement et de l'accessibilité aux services et équipements se pose de façon récurrente. La structuration spatiale de l'offre sportive doit être cohérente et permettre l'accessibilité au plus grand nombre d'usagers. Il faut alors réfléchir sur le ratio temps/coûts/distances pour proposer un maillage territorial efficient. L'équilibre entre polarisation de l'offre et diffusion des pratiques est difficile à trouver. En milieu rural, les familles, les pratiquants sont davantage confrontés à ces questions d'accessibilité lesquelles conditionnent souvent leurs choix dans leur rapport aux activités sportives, et motivent aussi parfois leurs abandons. Le schéma directeur des transports a été évoqué en tant qu'outil de structuration et de rationalisation spatiale de l'offre.

Ces questions soulèvent également la problématique de l'accessibilité sociale aux pratiques sportives et lors d'un atelier, le « retour social » sur investissement a été évoqué qui rappelle l'attachement des acteurs lozériens aux valeurs sociales du sport.

Améliorer l'accessibilité au sens large, c'est aussi innover et mutualiser. Des pistes autour du covoiturage, des transports « verts» seront à réfléchir pour que la pratique du sport en Lozère soit certes plus accessible, mais aussi facteur de lien social et d'entraide.

3. Mutualisation et structuration de l'offre

La mutualisation a été présentée dans les ateliers comme un outil essentiel capable de résoudre bien des problèmes en milieu rural. Mais que faut-il mutualiser, comment et pourquoi ?

Au niveau des équipements, la mutualisation renforce la cohérence de l'offre et sa diversification. Elle permet une meilleure équité dans l'accessibilité à la ressource pour les différents clubs et une optimisation de l'occupation des équipements. Cette optimisation sera d'autant plus effective qu'elle s'ouvrira aux pratiques culturelles au sens large. Mais cela demande des efforts de mise en réseau entre les acteurs concernés, des négociations, des planifications qui ne sont pas encore tout à fait inscrites dans la culture des acteurs du sport en Lozère.

La mutualisation concerne aussi l'emploi généré par les activités sportives. Dans le secteur sportif, la précarité est souvent de mise, relative au temps partiel, à la saisonnalité, à la forte diffusion des employeurs et à l'éclatement des heures de travail disponibles. Pourtant, en milieu rural, c'est un réel facteur de développement, le maintien des populations par l'activité économique est un enjeu très fort. L'attractivité du territoire et son renouvellement démographique sont au cœur de la question du développement local. Les pistes s'orientent alors vers le renforcement de la plateforme emploi, outil qui permet de centraliser les offres et de répartir de manière cohérente l'emploi sur tout le territoire. Ce travail nécessite encore une fois des efforts de mise en réseau, d'investissements en temps de réunion et de concertation, d'appui sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La culture du résultat immédiat doit céder la place à la construction d'actions inscrites dans le temps.

Mais cette mutualisation doit aussi s'articuler autour d'une définition commune de grands axes prioritaires de développement. Une fois encore il est nécessaire pour les acteurs de s'entendre sur une politique capable de hiérarchiser les priorités dans la nébuleuse des options offertes dans le cadre du développement sportif du territoire. Les acteurs doivent par conséquent s'accorder sur des valeurs communes et une définition partagée du développement sport en Lozère. Des procédures d'évaluation des actions menées doivent également faire partie des dispositifs à mettre en place, ce qui nécessite des compétences spécifiques qui ont souvent été évoquées comme faisant défaut chez les bénévoles engagés dans le mouvement sportif.

4. Penser le sport comme vecteur d'identité territoriale

Fédérer les acteurs autour d'un projet commun ne va pas de soi. Comment en effet s'accorder autour de références communes alors que chaque acteur donne un sens spécifique aux missions qu'il développe au quotidien dans ses activités ? Faut-il s'accorder sur une définition univoque du sport en Lozère ? Sur une vision partagée parce qu'universelle des valeurs du sport ? Faut-il s'interroger sur les spécificités du territoire lozérien pour définir un projet commun ? Il semble que cette dernière piste ait été au cœur des débats des assises. Ainsi, doit-on sans doute fonder la question des valeurs communes autour de l'identité propre du territoire lozérien, pour que chacun puisse se référer à des formes d'appartenance qui permettent aux actions dispersées de s'intégrer dans de véritables projets communs.

A. Valoriser l'engagement bénévole

Ces assises ont permis de soulever la difficile question du renouvellement des bénévoles, surtout chez les jeunes et les femmes d'après les participants. Les bénévoles sont en outre soumis à des tâches de plus en plus complexes, qui demandent des compétences spécifiques. Ils souffrent d'un manque de reconnaissance et ont des difficultés à s'adapter aux évolutions des mentalités et des demandes des publics. Ils ont l'impression que les valeurs militantes sont en perte de vitesse constante. Enfin, ils doivent faire face à des réglementations de plus en plus complexes et contraignantes, et se trouvent exposés à une forme de « judiciarisassion » de la société à laquelle ils ne peuvent répondre.

Pourtant, le bénévolat est la pierre angulaire du mouvement sportif et en a toujours fait sa force. Pour maintenir l'engagement et susciter de nouvelles vocations, il faudrait pouvoir s'appuyer sur le partage des expériences et des savoirs. Il faut proposer des formations attractives qui permettent de s'adapter aux changements et difficultés évoqués. Des outils peuvent être mis en place pour favoriser les échanges intergénérationnels et ainsi valoriser les acquis des longues années « de terrain » souvent évoquées par les bénévoles engagés de longue date dans l'action associative. Les expériences bénévoles doivent être valorisées et être traduites en termes de compétences, qui pourront devenir chez le nouveau bénévole des atouts pour la recherche d'emploi par exemple. L'acceptation des évolutions dans la structure du

B. Valoriser les ressources du territoire

Dans l'imaginaire collectif, la ruralité est parfois dévalorisée pour son manque de dynamisme, ses problématiques d'enclavement, d'austérité, de repli des populations autochtones, etc. Pourtant le mouvement de repeuplement des zones rurales, le succès des vacances à la campagne et l'explosion des résidences
secondaires réclament un nouveau regard sur les atouts du monde rural. La Lozère est dotée d'espaces naturels très attractifs qui représentent d'excellents terrains de jeu sportifs (vastes espaces, moyenne montagne, diversité des types de support…), et une ressource importante notamment pour les sports de nature.

Mais pour les acteurs du mouvement sportif, les pratiquants des sports de nature sont souvent marginalisés car non fédérés et difficilement repérables. Ils échapperaient ainsi à la diffusion des valeurs sportives et viendraient concurrencer les sports traditionnels. Pourtant, dans la perspective de construction d'une identité territoriale lozérienne, il semble impossible d'exclure cette ressource et les potentialités qu'elle offre en matière d'attractivité touristique, d'enjeux économiques et d'animation territoriale au sens large.

Plutôt que de concurrence, les participants s'accordent alors plutôt sur les termes de « coexistence » ou « coopération » entre sports traditionnels et sports de nature. Ces derniers peuvent être un formidable atout pour le territoire, un réel vecteur d'identité et d'image. Il reste à trouver les termes de cette coopération et les moyens de concilier des cultures sportives parfois éloignées. Des marqueurs identitaires forts associés aux sports de nature, des activités autour de la découverte de la nature, des programmes attractifs sur le développement durable pourraient engager l'ensemble des acteurs du mouvement sportif lozérien et permettre à cette identité territoriale de prendre corps et forme d'abord dans les représentations puis dans les actions.

Pour conclure, un rappel des principales pistes de développement :

- Valoriser les **atouts de la ruralité** et du contexte lozérien plutôt que de mettre en avant les freins et handicaps.
- Multiplier et encourager les **dispositifs de diffusion de la parole des acteurs** pour connaître le sens qu'ils donnent et qu'ils souhaitent donner à leurs actions et à leur territoire.
- Identifier les **marqueurs clés de l'identité territoriale** pour fédérer les acteurs autour de valeurs et de références communes
- Penser le sport comme un **vecteur de valorisation territoriale** au service de l'ensemble des usagers : population locale, publics spécifiques, nouveaux arrivants, touristes…
- Privilégier des formes de **décloisonnement** pour valoriser les échanges et renforcer le tissu associatif local. Intégrer les valeurs de l'éducation populaire, les acteurs du développement culturel et patrimonial, les acteurs de l'éducation à l'environnement par exemple.
- S'appuyer sur les **nouvelles technologies de l'information et de la communication** pour fédérer les acteurs autour de plateformes, de réseau de communication ; et pour diffuser l'avancement des projets à l'ensemble des acteurs concernés.

Se doter d'outils d'**évaluation** des projets en cours et donner la possibilité aux acteurs d'évaluer et d'ajuster leurs actions.

Revue de Presse

CDOS LOZERE FRANCE

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Assises
Sport et Ruralité

1ère Edition

Le POINT FORT

Colloque Sport et ruralité, un mariage pas si compliqué

RAPPEL

• Samedi, le Comité départemental olympique et sportif de Lozère organise les assises du sport et de la ruralité à la salle Urbain-V de Mende. L'occasion de faire le point sur la pratique sportive dans un département où plus d'un quart des habitants sont licenciés dans une association. Plusieurs ateliers sont donc programmé pour faire le point sur les caractéristiques de cette pratique sportive, ses acteurs et ses enjeux mais aussi ses inconvénients. Histoire de mettre à plat les idées reçues sur le sport en milieu rural et de démontrer qu'en Lozère comme ailleurs, le sport est un facteur important de la vie sociale. Le bilan de ces travaux devrait apporter un nouvel éclairage.

« Il faut développer les activités en fonction du contexte local », estime la présidente de la fédération française de sport en milieu rural.

Sport et ruralité font-ils bon ménage ? C'est le sujet sur lequel va se pencher le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) lors du colloque qu'il organise, samedi, à Mende. « Il faut savoir qu'un quart de la population du département est adhérent d'une association sportive ou culturelle, explique Robert Gély, le président du Cdos. Aujourd'hui, il y a beaucoup de questions qui se posent. Par exemple, presque chaque commune possède ses propres installations. Est-ce judicieux ? Ne pourrait-on pas mutualiser dans le cadre d'intercommunalités ? Parce que l'objectif d'installation, c'est quand même qu'elles fonctionnent à temps plein. »

Plusieurs ateliers ont donc été mis en place pour cette journée. Des sessions de travail axées sur le bénévolat, les politiques territoriales, l'organisation en milieu rural ou le sport comme facteur de sociabilisation. Il faut dire qu'en Lozère, les problématiques sont plutôt nombreuses.

« Tout cela est lié, poursuit Robert Gély. Pour le bénévolat, je ne pense pas qu'il y ait vraiment de crise, mais les bénévoles actuels ne sont peut-être pas aussi endurants. Il faut dire que la complexité du travail demande de plus en plus de compétence et de responsabilités. Nous avons un rôle important à jouer dans le cadre de cette formation. »

D'autres différences sont aussi visibles avec des zones moins rurales. Comme cela peut-être le cas avec le sport de haut niveau. « Faire du haut niveau en Lozère, c'est quelque chose de compliqué, analyse le président du Cdos. Pour autant, je pense que le sport pratiqué dans notre département est de bonne qualité. La différence se joue au niveau de l'émulation. Car le haut niveau est quelque chose de difficile. Et laisser partir un jeune à 15 ans, ce n'est pas toujours facile. On a certains exemples de jeunes Lozériens qui ont réussi et qu'il ne faut pas oublier. C'est possible mais ce n'est pas sans douleur. »

> « Il y a des images et des représentations fausses sur le sport dans le département », estime Robert Gély

Pour Brigitte Linder, présidente de la Fédération française de sport en milieu rural, la pratique rurale et celle en milieu urbain ne diffèrent pas complètement. « Il y a un développement des activités mais aussi du nombre d'adhérents, estime-t-elle. Le problème de la pratique en milieu rural vient de la situation géographique. La seule grosse différence concerne la taille des structures mais ce n'est pas pour autant que ça ne se développe pas. Je suis pour le maintien de la pratique en milieu rural. Mais il faut mutualiser les moyens et les structures et développer les activités en fonction du contexte local. »

Brigitte Linder émet toutefois un petit bémol entre les deux pratiques. « En milieu urbain, la pratique sportive est plus tournée vers la compétition. Ailleurs, on vise plutôt une pratique vraiment pour tous, analyse-t-elle. Il y a d'autres objectifs, comme regrouper des personnes de bonne volonté qui ont envie d'animer leurs villages. »

C'est là le cœur du débat qui animera ces assises du sport et de la ruralité, samedi. « Ce que l'on souhaite à travers cette manifestation, poursuit Robert Gély, c'est mobiliser ce monde rural associatif, qu'il y trouve son compte. Il y a des images et des représentations fausses sur le sport dans nos départements. Nous ne sommes pas à part des autres. Et le travail fait en Lozère est important. Dans chaque secteur du département, on peut pratiquer un ou plusieurs sports. Il ne faut pas faire de complexe d'infériorité. » La Lozère compte actuellement 43 comités sportifs pour quelque 400 associations. De quoi ouvrir le débat. •

Luc CRESPON-LHÉRISSON

REPÈRES

Le programme

Les assises du sport et de la ruralité se tiendront demain, à partir de 9 h 30 à la salle Urbain-V, à Mende. à partir de 10 h 30, se dérouleront les quatre ateliers au programme de cette journée : le sport facteur de sociabilisation ; le sport et le bénévolat ; le sport et les politiques territoriales ; l'organisation du sport en milieu rural.
Dès 14 h 30, les travaux seront présentés en séance plénière et lors d'une table ronde avant que Cécile Vachée, le grand témoin de cette journée, ne fasse la synthèse. La clôture est prévue à 17 heures.

Les intervenants

- André Lambit, responsable de la commission ruralité du Comité régional olympique et sportif (Crosf).
- Jean-Jacques Court, ancien président du Crosf.
- Gérard Garrel, président de la Ligue Languedoc-Roussillon de sport en milieu rural.
- Vivien Kettler, membre du bureau national de la Fédération française de sport en milieu rural.
- Brigitte Linder, président de la Fédération française de sport en milieu rural.
- Olivier Obin, doctorant en géographie à l'Institut géographique alpin de Grenoble.
- Pascal Vautier, chef de projet environnement et développement durable et sports de nature au CNOSF.
- Cécile Vachée, maitre de conférence à l'université de Toulouse.
- Marc Fabre de la Direction départementale de jeunesse et sports.
- Emmanuelle Solignac, animatrice de la Comission départementale des espaces, sites et itinéraires.
- Isabelle Pollet, coordinatrice de l'association Ma vie en activité physique adaptée.

Midi Libre Lozère
Vendredi 22 janvier 2010

MENDE

Associatif Discussions autour du sport des campagnes

RAPPEL

- Un colloque mêlait sport et ruralité hier

Le député Morel a fait le point sur les possibles aides de l'État.

Organisées par le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) de Lozère, les premières Assises du sport et de la ruralité se tenaient hier, à Mende. Un événement mis sur pied pour tenter de quantifier et qualifier l'impact des activités sportives mises en place par les associations sur un territoire rural (ML de vendredi).

Et si la Lozère n'était pas forcément au centre des débats, sa situation a permis d'éclairer la thématique et d'en mesurer les enjeux. Dans le département, le lien associatif sportif s'articule en effet autour de 43 comités et pas moins de 400 associations : un maillage particulièrement précieux en terme social ou économique.

C'est autour de ce constat partagé que participants et intervenants se sont appliqués à mener une réflexion, en divers ateliers, pour avancer dans le sens d'un mariage le plus harmonieux possible entre sport et ruralité.

Doit-on aller vers une professionnalisation des dirigeants ? Doit-on mutualiser les moyens ou, au contraire, s'appliquer à essaimer les structures dans les villages ? Faut-il réellement privilégier les activités de pleine nature ? Autant d'interrogations qui ont donné lieu à des discussions passionnées, même si les dirigeants de club étaient bien rares à avoir répondu à l'invitation lancée par le Cdos. Dommage. •

M. La.

Midi Libre Lozère

Dimanche 24 janvier 2010

VOTRE AVIS Quels enseignements en tirez-vous ?

Brigitte LINDER
Présidente de la Fédération française du sport en milieu rural

Il était important de faire prendre conscience aux membres des associations de l'importance du rôle qu'ils ont à jouer et, en ce sens, je regrette qu'ils n'aient pas été plus nombreux à venir… La tendance politique va au regroupement des activités, en particulier en Lozère. Mais ce n'est pas du tout en adéquation avec le territoire. Un petit club apporte autant dans un village qu'une grande structure dans une ville. Il ne faut pas les laisser au bord de la route !

Jean-Jacques COURT
Président du Cros, vice-président de la FF athlétisme

Ce colloque a permis une mise à plat des problèmes que pose l'activité des bénévoles du sport dans la ruralité. Une mise à plat par les gens du territoire, ceux qui les vivent tous les jours. Car si l'engagement et les motivations des bénévoles sont les mêmes à la ville ou à la campagne, les difficultés ne sont pas de même nature. À l'avenir, vu le contexte, les clubs vont devoir se restructurer, se concentrer au sein d'une plus grande entité. Il ne faut pas avoir peur de cela.

Cécile VACHEE
Maître de conférences, spécialiste du sport de nature

En tant qu'observatrice, j'ai entendu la parole des acteurs du terrain, j'ai écouté le sens qu'ils donnent à leurs actions et à leur territoire rural et les difficultés qu'ils rencontrent dans le montage de leur projet. Mais je pense qu'il faut plutôt valoriser les atouts du milieu rural, les faire ressortir et arrêter de parler de ces territoires en terme de handicaps ou de freins. Mais pour réussir, il faut fédérer tous les acteurs autour de valeurs communes.

Michel VALETTE
Vice-président du Cdos, président de Lozère ski de fond

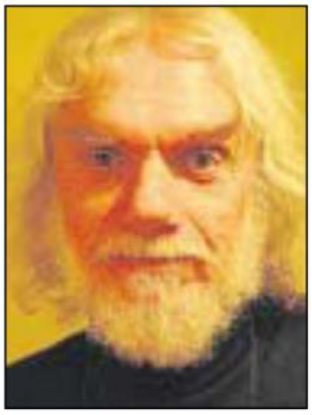

Au fil des débats, on s'est bien aperçu que le rôle fondamental du sport, dans les domaines social, sociétal ou économique était le même en milieu rural ou urbain. Mais qui dit rural dit nature et espaces naturels. Si nous n'avons pas les mêmes infrastructures qu'en ville, nous avons la nature. Et nous en sommes devenus les responsables pour son utilisation, dans le bon sens. Maintenant, c'est cette mission d'organisation et de protection dont nous devons prendre conscience.

Midi Libre Lozère
Dimanche 24 janvier 2010

Midi Libre
LOZÈRE
DIMANCHE 24 janvier 2010
Mid Plus
Le comédien Roger Pierre a tiré sa révérence
1,60 € - N° 23458 - www.midilibre.com

Comité olympique et sportif Lors de l'assemblée générale

Mission : du sport pour tous !

Le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) s'est réuni en assemblée générale vendredi dernier. Une trentaine de comités sportifs avaient répondu favorablement à cette invitation. Emmanuel Moulard, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), Marc Fabre et André Aubert (DDCSPP), et Alain Astruc, conseiller général et président de la commission sport au sein du conseil général, ainsi que les partenaires du mouvement sportif étaient également présents.

Le président du Cdos, Robert Gély, débutait cette assemblée en ayant une pensée pour Jean-Henri Brajon, un des grands serviteurs du sport lozérien. Il rappela ensuite les principaux rôles du Cdos : préserver l'esprit sportif et la convivialité ; donner aux jeunes une activité sportive dans un souci éducatif, complémentaire à celui de l'école ou en lien direct avec elle ; faciliter l'accès de la pratique aux handicapés ; continuer à s'ouvrir aux plus défavorisés grâce à l'opération chèque sport en liaison avec le conseil général et la DDCSPP ; développer la pratique féminine ; favoriser l'accès aux responsabilités des jeunes et des femmes ; informer et former les dirigeants ; aider à la création d'emplois.

Le Cdos a profité de cette réunion pour faire le point sur les activités de l'année 2009 et aborder les projets.

À l'écoute des rapports de chaque commission, l'année 2009 fut bien remplie, notamment en matière de formations. Pour 2010, le Cdos s'est positionné auprès de la préfecture de région afin de mettre en place une session du certificat de formation à la gestion associative. Ce diplôme a pour objet d'encourager l'engagement bénévole, notamment des jeunes. Il peut ouvrir également des passerelles pour la validation des acquis de l'expérience et l'acquisition d'un diplôme qualifiant. Cette démarche a été faite en collaboration avec la DDCSPP.

Le Cdos a également apporté son soutien administratif en proposant différentes prestations qui vont de la comptabilité à la mise à disposition de personnel. Une trentaine de comités ou d'associations utilisent ces services.

Les assises du sport et de la ruralité, le 23 janvier, virent des intervenants de qualité. La parution du deuxième annuaire du sport lozérien a été également un moment important. Cet outil est à disposition de tous et présente l'ensemble des disciplines sportives départementales. L'organisation de la Montée Jalabert 2009, en ouverture du Tour cycliste du Gévaudan, a regroupé 60 participants ; cette manifestation est organisée par la commission jeunes du Cdos et les droits d'inscription ont été reversés à la Ligue contre le cancer. Cet événement sera reconduit le 26 septembre prochain.

Puis Robert Gély donnait la parole à Alain Astruc qui félicitait Robert Gély et le comité directeur du Cdos pour le travail réalisé en faveur du sport dans sa globalité et en profitait pour rassurer les comités sportifs sur l'implication du conseil général de la Lozère dans le financement de leurs activités.

Pour terminer, Emmanuel Moulard tenait à rassurer l'assemblée quant à l'évolution des structures décentralisées de l'État : « Les sigles ont certes changé mais les personnels (ex-DDJS) restent et leurs motivations demeurent. »

Robert Gély clôturait cette assemblée générale et donnait rendez-vous l'année prochaine. •

Midi Libre Lozère

Jeudi 11 février 2010

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

CDOS Lozère

Maison Départementale des Sports
Rue du Faubourg Montbel
48000 MENDE

Tel : 04 66 49 12 12
Fax : 04 66 49 31 49